

Avis au public
EAU/AUT/24/0640

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Gestion des eaux dans le cadre du stockage déchets dangereux à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/24/0640 de la part de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois concernant la gestion des eaux dans le cadre du stockage déchets dangereux à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier électronique du 16 juillet 2022.

Fait à Bettembourg, le 22 juillet 2024.

Jessica LOEVEN
Secrétaire Communale p.d.



Laurent ZEIMET
Bourgmestre

